

ARRETE N° 2013.03

ANNULATION ARRETE CONSTITUTIF DE CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES AUPRES DE LA MEDIATHEQUE THEODORE MONOD POUR L'ENCAISSEMENT DES PRODUITS LIES A LA MEDIATHEQUE

Le Maire de la Commune de JUVIGNAC

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique et notamment l'article 18

Vu le décret n°66-850 du 15 novembre 1966 modifié relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs

Vu les articles R 1617-1 à R 1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 20 mars 2008 autorisant le Maire à créer des régies communales en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'arrêté municipal n°2011/36 du 25 février 2011 instituant une régie de recettes auprès de la médiathèque Théodore Monod pour l'encaissement des produits liés à la médiathèque

Vu l'arrêté municipal n°2013/01 du 15.02.2013..... instituant une régie générale de recettes

Vu l'avis conforme du comptable assignataire en date du 16.02.2013.....

ARRETE

Article 1^{ER} :

L'arrêté municipal n°2011/36 du 25 février 2011 instituant une régie de recettes auprès de la médiathèque Théodore Monod pour l'encaissement des produits liés à la médiathèque est annulé.

Article 2 :

Le Directeur général des services et le comptable assignataire sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Juvignac, le 15.02.2013

14 FEV. 2013
Le Trésorier
Pierre BREMOND
Pierre BREMOND
21, Rue Jean-Blum
34660 MONTERRAL
04 67 85 01 18
04 67 85 47 72
Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le
Et publication
Le

Le Maire
Danièle ANTOINE SANTONJA
Danièle ANTOINE SANTONJA

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : ANNULATION ARRETE CONSTITUTIF DE CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES AUPRES DE LA MEDIATHEQUE Th. MONOD POUR L'ENCAISSEMENT DES PRODUITS LIES A LA MEDIATHEQUE

Date de transmission de l'acte : 21/02/2013

Date de réception de l'accusé de réception : 21/02/2013

Numéro de l'acte : 2013-03 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 034-213401235-20130215-2013-03-AR

Date de décision : 15/02/2013

Acte transmis par : Corinne BERNAL

Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Décisions budgétaires
7.1.4. Régies de recettes et d'avances

